

L'économie sociale et solidaire et le mouvement syndical, des alliés naturels

Montréal, le jeudi 20 octobre 2011

Réunis à l'occasion du Forum international de l'économie sociale et solidaire, des représentants de plusieurs organisations syndicales, provenant de tous les continents, ont tenu à déclarer d'une même voix l'importance que revêt le mouvement de l'économie sociale et solidaire et à assurer leur soutien à celui-ci.

Pour les syndicalistes présents au Forum qui militent sur le front du travail et de l'emploi dans divers pays au Sud comme au Nord, il est nécessaire de lutter avec le mouvement de l'économie sociale et solidaire pour promouvoir le travail décent, pour contrer le chômage et les diverses formes de discrimination, et particulièrement celle qui s'exerce envers les femmes, ainsi que pour assurer un meilleur partage de la richesse partout dans le monde.

Pour les représentantes et les représentants syndicaux, les deux mouvements sont habités par des valeurs de justice, de solidarité et de démocratie. Comme l'action syndicale, le mouvement de l'économie sociale et solidaire vise à subordonner le développement économique à des impératifs sociaux et démocratiques. Il contribue également à contrer la marginalisation et l'isolement des travailleuses et des travailleurs de l'économie informelle.

L'histoire de l'économie sociale et solidaire croise celle du syndicalisme. De nombreuses initiatives d'économie sociale ont d'ailleurs été l'oeuvre du mouvement ouvrier pour contrer les effets du capitalisme sauvage. Les initiatives de l'économie sociale et solidaire, de façons très variées selon les pays et les périodes, contribuent à ce que l'économie réponde avant tout aux besoins des personnes et des collectivités.

Tous s'entendent aussi pour dire que ces convergences ne peuvent faire oublier la nécessité d'améliorer les conditions de travail des personnes travaillant au sein des organismes de l'économie sociale et solidaire, ce qui demeure un objectif de l'action syndicale. L'économie sociale et solidaire ne peut non plus se développer au détriment des services publics existants. Nous devons nous assurer que les gouvernements n'utilisent pas l'économie sociale et solidaire pour saper les services publics qui relèvent de leurs responsabilités.

Ensemble, les syndicalistes ont tenu à réaffirmer l'importance de renforcer les alliances entre le mouvement syndical et les acteurs de l'économie sociale. D'ailleurs, ces alliances constituent un atout pour

l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques publiques qui soutiendront le développement de l'économie sociale et solidaire partout dans le monde. Ces politiques doivent aussi soutenir la coopération internationale y compris les initiatives du mouvement syndical. Nous avons l'obligation d'unir nos voix et nos actions pour appuyer un modèle alternatif de développement. Le mouvement des indignés qui se propage actuellement à l'échelle internationale est une manifestation de plus que le développement économique doit se faire pour la population et non contre elle.

-30-

Pour information :

Jacqueline Rodrigue, Confédération des syndicats nationaux :
514 773-0060

Normand Pépin, Centrale des syndicats démocratiques :
514 292-9973

Jean Laverdière, Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec : 514 893-7809.